

Cellectis annonce que son produit candidat UCART22, fabriqué en interne, a été administré à un premier patient pour le traitement de la leucémie lymphoblastique aigüe

- *Le premier patient a terminé la période d'observation (DLT) de 28 jours, sans complication*

New York, NY - Le 22 décembre 2022 - Cellectis (la " Société ") (Euronext Growth : ALCLS - NASDAQ : CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, annonce aujourd'hui que son produit UCART22, fabriqué en interne, a été administré pour la première fois à un patient aux États-Unis, qui a terminé la période d'observation (DLT) de 28 jours, le 14 décembre 2022, sans complication.

« Administrer pour la première fois un patient avec un produit candidat fabriqué en interne est une étape majeure pour Cellectis. UCART22 offre une alternative thérapeutique potentielle pour les patients atteints de leucémie lymphoblastique aigüe (LLA) à cellules B en rechute ou réfractaire, y compris les patients qui ont rechuté ou qui n'ont pas répondu au traitement dirigé contre l'antigène CD19. Contrôler notre fabrication en interne maximise les chances que les patients éligibles puissent être traités sans délai », a déclaré le docteur Mark Frattini, M.D., Ph.D., directeur médical de Cellectis.

« Il s'agit d'une étape importante pour Cellectis : nos capacités de fabrication en interne nous permettraient de développer des produits candidats comme UCART22 de la recherche au développement, jusqu'à un produit UCART fini dans un délai qui n'aurait pas été possible en travaillant avec un fabricant sous contrat », a déclaré Steven Doares, Senior Vice President, US Manufacturing & Raleigh Site Head. « Nous pensons que contrôler notre fabrication en interne est un grand avantage concurrentiel, car il nous permet d'adapter rapidement nos produits candidats en fonction des réponses cliniques, résultant en ce que nous espérons être le meilleur produit possible. »

UCART22 est un produit candidat CAR T allogénique qui cible l'antigène CD22 et qui est évalué dans l'essai clinique BALLI-01, une étude ouverte de Phase 1/2a à escalades de doses, conçue pour évaluer la sécurité et l'activité clinique du produit candidat chez les patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire.

Il y a trois ans, Cellectis a pris la décision de construire ses propres installations conformes aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) à Raleigh, en Caroline du Nord et à Paris afin de prendre le contrôle de sa production et de ses délais de fabrication. Les installations de Cellectis sont entièrement opérationnelles et témoignent de la transformation de la Société en une entreprise de thérapie cellulaire et génique de bout en bout, de la découverte au développement de produits, du transfert à la fabrication BPF, jusqu'au développement clinique.

Cellectis fait partie des rares sociétés de thérapie cellulaire allogénique CAR T qui contrôlent son processus de thérapie génique et cellulaire de bout en bout.

BALLI-01 recrute activement des patients atteints de LLA à cellules B en rechute ou réfractaire. Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité et les lieux des essais cliniques,

consultez le site www.clinicaltrials.gov (NCT04150497) ou contacter clinicaltrials@cellectis.com

À propos de Cellectis

Cellectis est une société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Cellectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 22 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Cellectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies curatives contre le cancer, Cellectis a vocation à développer des produits candidats UCART dirigés vers les besoins médicaux non-satisfaits de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple. .HEAL est une nouvelle plateforme axée sur les cellules souches hématopoïétiques pour traiter les troubles sanguins, les immunodéficiences et les maladies de surcharge lysosomales. Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Cellectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com

Suivez Cellectis sur les réseaux sociaux : @cellectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Cellectis.

Contact media :

Pascalyné Wilson, Director, communications, 07 76 99 14 33, media@cellectis.com

Contact relations investisseurs :

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, investors@cellectis.com
Sandy von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41786800538

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Ces déclarations prospectives incluent des déclarations sur la capacité à avancer les études cliniques qu'elle promeut, le potentiel bénéfique de nos produits candidat UCART, nos capacités opérationnelles de notre sites de fabrication, et la suffisance de trésorerie pour financer nos opérations. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant les risques nombreux

associés au développement de produits candidats biopharmaceutiques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.